

CHAPITRE XIV.

ASSURANCES.

1ÈRE PARTIE—ASSURANCES CONTRE LE FEU.

831. En 1889, les affaires des compagnies d'assurance contre le feu ont été faites par 34 compagnies, dont 7 canadiennes, 21 anglaises et 6 américaines. Les assurances de la marine intérieure et de la marine océanique ont aussi été transigées par 4 compagnies dont 3 canadiennes et 1 américaine. Deux compagnies furent ajoutées à la liste durant l'année, 1 anglaise et 1 américaine.

832. La somme reçue pour primes en Canada durant l'année s'est élevée à \$5,588,016, ce qui excède la somme reçue en 1888 de \$150,753, et la somme payée pour pertes a été de \$2,876,211, soit \$197,611 de moins que celle qui a été payée en 1888. La proportion des pertes payées aux primes reçues est donnée dans le tableau suivant :—

ASSURANCES CONTRE LE FEU EN CANADA, 1889.

COMPAGNIES.	Payé pour pertes.	Reçu pour primes.	Proportion des pertes aux primes.	
			1889.	1888.
	\$	\$		
Compagnies canadiennes	678,752	1,173,548	57·82	66·29
“ anglaises	1,968,537	3,970,632	49·58	54·27
“ américaines	228,922	443,436	51·62	51·33
Total	2,876,211	5,588,016	51·47	56·53

833. Le tableau suivant donne les sommes reçues pour primes et celles payées pour pertes ainsi que la proportion des pertes aux primes durant chaque année depuis 1869 :—